



## RÉUNION PUBLIQUE PARTICIPATIVE DU 18 MARS 2023

### Synthèse : atelier « Suggestions libres »

L'ensemble du travail des ateliers sera analysé pour en dégager les projets susceptibles d'être mis en place en fonction de leur faisabilité.

Les participants étaient invités à faire part de leurs idées de projets sur tous les sujets qui n'entraient pas dans le cadre des trois autres ateliers : sécurité, patrimoine économie locale, aménagement, participatif. La grande majorité des interventions ont porté sur le cadre de vie, une volonté de l'améliorer, bien vivre dans le village et surtout bien vivre ensemble.

#### Le thème le plus avancé est celui de la sécurité :

- Moyens d'accès des pompiers dans la forêt en cas d'incendie
- Mise en place du dispositif "Voisins vigilants " pour limiter les cambriolages
- Sécurité routière :
  - Sécurité des vélos : quels cheminements sécurisés pourraient être aménagés ?
  - Sécurité des piétons : véhicules garés sur les trottoirs, passage piéton inexistant pour traverser la rue des Charrons au niveau de la rue de la Gare
  - Agir sur la vitesse excessive
  - Revoir les zones 30 :
    - incohérentes (rue du Petit Droue)
    - pas assez étendues (centre bourg)
    - alentours de l'école
- La rue du moulin est régulièrement empruntée à contre-sens par les voitures et les vélos, signalétique à améliorer.

#### Il y a également une volonté des participants d'améliorer l'environnement de vie :

Faire de l'information aux habitants pour rappeler les règles à respecter et obtenir :

- moins de déchets sur la voie publique

- moins de déjections canines sur les trottoirs
- moins de bruit dû à l'utilisation d'outils à moteur le week-end
- moins de gêne due au volume sonore des activités des voisins (soirées...)
- informer sur la recommandation de l'Office national de la biodiversité de ne pas tailler les haies entre le 15 mars et le 15 août
- un village plus fleuri avec un entretien communal raisonné.

#### **Autres sujets :**

- Avoir un "forum participatif" sur le site internet pour que les administrés puissent échanger sur des remarques ou des projets pour la commune
- Ne plus recevoir la version papier des informations municipales (uniquement la version informatique), par sticker sur la boîte aux lettres
- Est-il possible d'avoir des bacs individuels pour le verre (dépend de la Communauté de communes)
- Pourrait-il y avoir un site de stockage de déchets verts sur la commune ? (dépend de la Communauté de communes)
- Budget participatif écologique : incitations citoyennes à passer à l'action et proposer des projets vertueux.